

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 5 octobre, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué le 28/09/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Grailhen, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 14 Votes Pour : 14 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Pays d'Art et d'Histoire – autorisation de demande d'aide auprès de la DRAC N° 2021-114B
--	---

Présents : MME RAHALI Sabine, MM CARRERE Philippe, MIR André, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, LACAZE Noël, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, RICARD Louis, DESCOUENS Bernard, ESTRADÉ Pierre, HELARY Yann, MOUNIQ Jean, RIVIERE Alain

Absente excusée : MME BEYRIE Maryse

Cette délibération ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2020-89B du 1^{er} septembre 2020

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que la convention signée entre l'Etat, l'ex-Région Midi-Pyrénées, le Département des Hautes-Pyrénées et l'ex Syndicat Mixte des Vallées d'Aure et du Louron, engage chacune des parties à participer financièrement au fonctionnement et à l'investissement du Pays d'art et d'histoire.

Monsieur le Président propose donc aux membres présents d'engager 2 demandes de subvention auprès de la DRAC Occitanie afin d'obtenir des aides financières pour l'année 2021 :

- Pour la mise en œuvre de la convention (fonctionnement PAH)
- Pour les projets liés à « l'Action Culturelle et Territoriale » (éducation artistique et culturelle, politique des publics...).

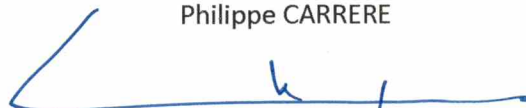
Monsieur le Président invite les membres du bureau à en débattre.

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le bureau communautaire :

- Valide la demande d'aide à la DRAC ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU